

209C1221
FR0010208165-FS0579

1^{er} octobre 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SAFT GROUPE S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 1^{er} octobre 2009, la société anonyme Fortis Investment Management SA (14 avenue de l'Astronomie, 1210 Bruxelles, Belgique), agissant pour le compte de fonds et de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 septembre 2009, par suite d'une cession d'actions SAFT GROUPE sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SAFT GROUPE et détenir 932 494 actions SAFT GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 4,94% du capital et des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 18 868 665 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.